

TOURNOI NATIONAL de TENNIS DE TABLE VERNANTES (Maine et Loire) Les 30 & 31 mars 2024

1) GENERALITES

Le REVEIL VERNANTAIS organise le **samedi 30 mars et le dimanche 31 mars 2024** son 40^{ème} tournoi annuel à caractère national, ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT. Il se disputera sur 24 tables agréées F.F.T.T. dans la salle omnisports de VERNANTES (Maine et Loire).

2) DEROULEMENT DES EPREUVES

2.1 - Tableaux et Horaires :

Samedi 30 mars 2024

	Tableaux	Nb max	Horaires	Récompenses	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème} 4 ^{ème}
T A	5 à 7 (< à 800 pts)	48 j	09H30	165 €	60 €	45 €	30 €
T B	5 à 11 (< à 1200 pts)	48 j	10H45	165 €	60 €	45 €	30 €
T C	5 (< à 600 pts)	48 j	12H00	165 €	60 €	45 €	30 €
T D	5 à 9 (< à 1000 pts)	48 j	12H15	165 €	60 €	45 €	30 €
T E	10 et + (1000 pts et +)	48 j	14H30	165 €	60 € espèces	45 € espèces	30 €
T F	Coupe DAVIS de 2 joueurs (Somme des pts à 2000 pts maximum)	16 éq	17H45	220 €	80 €	60 €	40 €
T G	Coupe DAVIS de 2 joueurs (Somme des pts > 2000 pts)	16 éq	19H15	220 €	80 €	60 €	40 €

Dimanche 31 mars 2024

	Tableaux	Nb max	Horaires	Récompenses	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème} 4 ^{ème}
T H	5 à 12 (< à 1300 pts)	48 j	09H00	165 €	60 €	45 €	30 €
T I	5 à 16 (< à 1700 pts)	48 j	10H15	165 €	60 € espèces	45 € espèces	30 €
T J	5 à 10 (< à 1100 pts)	36 j	11H30	165 €	60 €	45 €	30 €
T K	5 à 14 (< à 1500 pts)	36 j	11H30	165 €	60 €	45 €	30 €
T L	15 à 19 (1500 à 1999 pts) Prix du Conseil Départemental 49	24 j	13H15	310 €	150 € espèces	60 € espèces	50 €
T M	5 à 8 (< à 900 pts)	36 j	14H45	165 €	60 €	45 €	30 €
T N	Messieurs 2000pts et + Grand prix des Vins du Champigny	12 j	18H00	Lots + 550 €	300 € espèces	100 € espèces	75 €
T O	Dames toutes séries 32 ^{ème} Challenge Françoise NEAU	6 j	18H00	Lots + 325 €	180 € espèces	75 € espèces	35 €

2.2 - Chaque joueur et joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux maximum par jour sur 2 créneaux horaires distincts + la coupe Davis.

2.3 - Tous les tableaux, excepté les coupes DAVIS, se déroulent par poules de 3 joueurs. **Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau à élimination directe.**

2.4 - Les joueurs et joueuses qualifiés pour un Championnat de France se déroulant les 30 & 31 mars 2024 ne pourront pas prendre part au tournoi.

2.5 – Les poussins et poussines ne peuvent pas participer au tournoi.

2.6 - Les Tableaux N et O se déroulent par poules de 3.

Tableau N : 4 poules de 3 joueurs, ¼ finales, ½ finales, finale, (joueurs >2000 pts + x joueurs du tableau L).

Tableau O : 2 poules de 3 joueuses, ½ finales, finale.

2.7 - Les tableaux F et G se jouent selon la formule coupe DAVIS (4 simples et 1 double si égalité).

Toutes les rencontres se jouent par élimination directe. Les parties individuelles comptent pour les performances. Les joueurs ne peuvent s'engager que dans un seul tableau (F ou G).

2.8 - Les parties se disputent au meilleur des 5 manches.

3) ORGANISATION DU TOURNOI

3.1 - Tenue sportive exigée dans l'aire de jeu.

3.2 - Un joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans un délai de 5 minutes sera déclaré forfait.

3.3 - Le perdant de chaque partie doit obligatoirement arbitrer la partie suivante.

3.4 - Balles **blanche** plastique fournies par l'organisateur , BALLE NITTAKU 3* SD 40+

3.5 - Le REVEIL VERNANTAIS décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

3.6 - Le juge-arbitre et son adjoint régleront tout litige non prévu au règlement

3.7 - Tout(e) joueur (se) doit être en mesure de présenter sa licence 2023-2024, phase 2, avec la mention « certificat médical présenté » au juge-arbitre du tournoi. A défaut, il (elle) devra justifier de la validité de sa licence et de la possession du certificat médical de moins d'un an (majeur) ou moins de 6 mois (mineur), autorisant la pratique du tennis de table en compétition.

4) RECOMPENSES ET PRIX

Les lots et prix d'une valeur globale de 4000€ en espèces, bons d'achat et produits régionaux récompenseront :

- les 4 meilleurs de chaque tableau s'il y a 8 inscrits au moins;
- les 2 premiers si moins de 8 inscrits.

Une coupe aux clubs qui seront les plus représentés.

Tableaux F et G (coupe DAVIS), une coupe par joueur à la meilleure équipe.

5) INSCRIPTIONS

Les engagements seront reçus jusqu'au vendredi 29 mars à 18H00 chez :

- Mr Patrice NEAU, 10 rue de l'Epinay, 49390 VERNANTES, tél : 06.67.24.48.87
- Mr Sébastien WANNYN, 12 rue de la Mairie, 49390 VERNOIL-LE-FOURRIER, tél : 06.99.66.90.68 rvttping@gmail.com

A l'inscription les joueurs devront communiquer leur numéro de licence et leur nombre de points.

Montant des engagements : Tableau A, B, C, D, E, H, I, J, K, M : 7 euros.
Tableau L, N et O : 8 euros.
Tableau F et G (Coupe DAVIS) : 7 euros par joueur.

Ces droits d'inscriptions seront réglés en une seule fois pour tous les tableaux par un responsable de chaque club ou par le joueur au moment du pointage, le jour du tournoi, **y compris pour les joueurs absents.**

Les joueurs sont invités à payer leur participation en ligne. En cas de paiement sur place, les frais d'inscription seront majorés de +1€.

En cas de forfait ou d'absence non excusés, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202-2 des Règlements administratifs sur la première partie non jouée et le joueur perdra les points classement qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu cette partie.

6) JUGE-ARBITRE

Le juge-arbitre sera Bernard QUERE - Juge Arbitre National.

Le comité d'organisation, avec le juge arbitre, pourra apporter au présent règlement, toutes modifications jugées indispensables au bon déroulement du tournoi. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.

7) TIRAGE AU SORT

Il sera effectué ½ heure avant l'horaire prévu pour chaque tableau, à la salle de tennis de table de VERNANTES.

Le Juge-Arbitre

Date d'homologation :

Numéro :

Bernard QUERE